

Accords de pêche : Le Ministre Aly HAIDAR réagit violement aux attaques du GAIPES

Mercredi 14 mai, 2014 15:13

Le ministre Aly El Aidar a fait feu de tout bois pour riposter face à la levée de bouclier du Gaipes de Saer Seck et compagnie. « C'est une situation qui existe depuis 2006 et j'ai tous les accords jusqu'à 2013 », avance-t-il. À en croire Aly El Aidar, « Ce qui est nouveau, ce n'est pas la pêche du thon, on pêche le thon depuis 2006. Ce qui est nouveau, c'est qu'au lieu de payer au Le Groupement des Armateurs et Industriels de la Pêche au Sénégal (Gaipes) 190 euros de frais d'approche par tonne débarquée, à un individu ou à une entreprise soit disant (je pèse mes mots) sénégalaise, on les paye à l'Etat du Sénégal. Ces accords, je le dis et je le répète, sont plus profitables au Sénégal qu'ils ne l'étaient hier », a-t-il soutenu mordicus.

Le ministre de la Pêche de poursuivre : « Je trouve un accord permettant à des bateaux européens de pêcher sans compensation financière et je régularise cela mais on veut faire de la désinformation en disant aux sénégalais que je suis en train de vendre la mer. Il faut arrêter, s'emporte-t-il. C'est de la désinformation et du mensonge; c'est purement politique. Ces gens là se cachent mais ce qu'ils font c'est de la politique. Le Gaipes encaissait de l'argent et c'est le fait de n'obtenir plus cet argent qui les chagrine. Ces soi-disant bateaux sénégalais sont des prête-noms. ».

Source : Seneweb.com